



Ministère du Plan

Le Ministre d'Etat

N° 990 /CAB/MINET/PLAN/MBL/ITIE/kcd/2018

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(Avec l'assurance de ma très haute considération)
Hôtel du Gouvernement
à **KINSHASA/GOMBE**
- Son Excellence Monsieur le Vice-Ministre des Finances ;
- Aux membres du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC ;
- Madame le Coordonnateur a.i de l'ITIE-RDC

(Tous) à **KINSHASA/GOMBE**

- Monsieur le Responsable de la Direction des Recettes du Lualaba
à **KOLWEZI**

✓ A Monsieur le Gouverneur de la Province du Lualaba
à **KOLWEZI**

Concerne : **Déclaration à l'ITIE-RDC, mise en demeure****Monsieur le Gouverneur,**

Consécutivement au rapport sur l'état d'avancement de l'élaboration du Rapport ITIE-RDC 2016 présenté par le Secrétariat Technique à la dernière réunion du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC tenue le 09 mai dernier, je constate avec regret qu'à ce jour vos services n'ont pas encore déclaré à l'ITIE les recettes perçues par la Direction des Recettes du Lualaba (DRLU) des Industries extractives en 2016.

Aussi, je vous prie d'instruire la DRLU de déclarer à l'ITIE, au plus tard le 25 mai 2018, pour ne pas compromettre la validation de la République au Processus ITIE qui intervient le 1^{er} juillet 2018.

Veuillez agréer, **Monsieur le Ministre**, l'assurance de ma parfaite considération.


Modeste BAHATI LUKWEO



Ministère du Plan

Le Ministre d'Etat

N° 1001 /CAB/MINET/PLAN/MBL/ITIE/kcd/2018

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(Avec l'assurance de ma très haute considération)
Hôtel du Gouvernement
à **KINSHASA/GOMBE**
- Monsieur le Ministre des Mines ;
- Aux membres du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC;
- Madame le Coordonnateur National a.i de l'ITIE-RDC

(Tous) à **KINSHASA/GOMBE**

✓ A Monsieur le Directeur Général
de SICOMINES
en **République Démocratique du Congo**

Concerne : **Déclaration à l'ITIE-RDC, mise en demeure****Monsieur le Directeur Général,**

Je vous rappelle que votre entreprise a été retenue dans le Périmètre ITIE 2016 et qu'à ce titre, elle doit déclarer tous les paiements qu'elle a effectués à l'Etat au cours de l'exercice 2016 ainsi que d'autres informations requises par la Norme ITIE.

Je constate avec regret qu'à ce jour votre entreprise résiste à déclarer, ce qui contribue dans une certaine mesure à saper les efforts entrepris par le Gouvernement de la République pour mettre en œuvre l'ITIE et, plus grave, compromet la validation de la République Démocratique du Congo qui doit démarrer le 1^{er} juillet 2018.

Je vous enjoins donc de déclarer à l'ITIE dès réception de la présente et ce jusqu'au plus tard le 25 mai 2018. En effet, le défaut de déclarer à l'ITIE obligera les organes du Gouvernement à enclencher les procédures qui conduisent notamment à des sanctions prévues par l'article 311 quater du Code Minier récemment promulgué.

Veuillez agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'assurance de ma parfaite considération.


Modeste BAHATI LUKWEBO



Ministère du Plan

Le Ministre d'Etat

N° 995.../CAB/MINET/PLAN/MBL/ITIE/kcd/2018

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(Avec l'assurance de ma très haute considération)
Hôtel du Gouvernement
à **KINSHASA/GOMBE**
- Monsieur le Ministre des Mines ;
- Aux membres du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC;
- Madame le Coordonnateur National a.i de l'ITIE-RDC

(Tous) à **KINSHASA/GOMBE**

✓ A Monsieur le Directeur Général
de BOLFAST
en **République Démocratique du Congo**

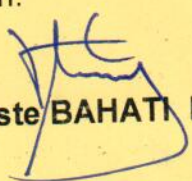
Concerne : **Déclaration à l'ITIE-RDC, mise en demeure****Monsieur le Directeur Général,**

Je vous rappelle que votre entreprise a été retenue dans le Périmètre ITIE 2016 et qu'à ce titre, elle doit déclarer tous les paiements qu'elle a effectués à l'Etat au cours de l'exercice 2016 ainsi que d'autres informations requises par la Norme ITIE.

Je constate avec regret qu'à ce jour votre entreprise résiste à déclarer, ce qui contribue dans une certaine mesure à saper les efforts entrepris par le Gouvernement de la République pour mettre en œuvre l'ITIE et, plus grave, compromet la validation de la République Démocratique du Congo qui doit démarrer le 1^{er} juillet 2018.

Je vous enjoins donc de déclarer à l'ITIE dès réception de la présente et ce jusqu'au plus tard le 25 mai 2018. En effet, le défaut de déclarer à l'ITIE obligera les organes du Gouvernement à enclencher les procédures qui conduisent notamment à des sanctions prévues par l'article 311 quater du Code Minier récemment promulgué.

Veuillez agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'assurance de ma parfaite considération.


Modeste BAHATI LUKWEBO



Ministère du Plan

Le Ministre d'Etat

N° 996/CAB/MINET/PLAN/MBL/ITIE/kcd/2018

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(Avec l'assurance de ma très haute considération)
Hôtel du Gouvernement
à **KINSHASA/GOMBE**
- Monsieur le Ministre des Mines ;
- Aux membres du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC;
- Madame le Coordonnateur National a.i de l'ITIE-RDC

(Tous) à **KINSHASA/GOMBE**

✓ A Monsieur le Directeur Général
de **KAMBOVE MINING**
en **République Démocratique du Congo**

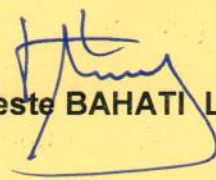
Concerne : **Déclaration à l'ITIE-RDC, mise en demeure****Monsieur le Directeur Général,**

Je vous rappelle que votre entreprise a été retenue dans le Périmètre ITIE 2016 et qu'à ce titre, elle doit déclarer tous les paiements qu'elle a effectués à l'Etat au cours de l'exercice 2016 ainsi que d'autres informations requises par la Norme ITIE.

Je constate avec regret qu'à ce jour votre entreprise résiste à déclarer, ce qui contribue dans une certaine mesure à saper les efforts entrepris par le Gouvernement de la République pour mettre en œuvre l'ITIE et, plus grave, compromet la validation de la République Démocratique du Congo qui doit démarrer le 1^{er} juillet 2018.

Je vous enjoins donc de déclarer à l'ITIE dès réception de la présente et ce jusqu'au plus tard le 25 mai 2018. En effet, le défaut de déclarer à l'ITIE obligera les organes du Gouvernement à enclencher les procédures qui conduisent notamment à des sanctions prévues par l'article 311 quater du Code Minier récemment promulgué.

Veuillez agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'assurance de ma parfaite considération.


Modeste BAHATI LUKWEBO



Ministère du Plan

Le Ministre d'Etat

N° 997.../CAB/MINET/PLAN/MBL/ITIE/kcd/2018

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(Avec l'assurance de ma très haute considération)
Hôtel du Gouvernement
à **KINSHASA/GOMBE**
- Monsieur le Ministre des Mines ;
- Aux membres du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC;
- Madame le Coordonnateur National a.i de l'ITIE-RDC

(Tous) à **KINSHASA/GOMBE**

✓ A Monsieur le Directeur Général
de VIRGI SHIRAZ
en **République Démocratique du Congo**

Concerne : **Déclaration à l'ITIE-RDC, mise en demeure****Monsieur le Directeur Général,**

Je vous rappelle que votre entreprise a été retenue dans le Périmètre ITIE 2016 et qu'à ce titre, elle doit déclarer tous les paiements qu'elle a effectués à l'Etat au cours de l'exercice 2016 ainsi que d'autres informations requises par la Norme ITIE.

Je constate avec regret qu'à ce jour votre entreprise résiste à déclarer, ce qui contribue dans une certaine mesure à saper les efforts entrepris par le Gouvernement de la République pour mettre en œuvre l'ITIE et, plus grave, compromet la validation de la République Démocratique du Congo qui doit démarrer le 1^{er} juillet 2018.

Je vous enjoins donc de déclarer à l'ITIE dès réception de la présente et ce jusqu'au plus tard le 25 mai 2018. En effet, le défaut de déclarer à l'ITIE obligera les organes du Gouvernement à enclencher les procédures qui conduisent notamment à des sanctions prévues par l'article 311 quater du Code Minier récemment promulgué.

Veuillez agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'assurance de ma parfaite considération.


Modeste BAHATI LUKWEO



Ministère du Plan

Le Ministre d'Etat

N° 1000 /CAB/MINET/PLAN/MBL/ITIE/kcd/2018

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(Avec l'assurance de ma très haute considération)
Hôtel du Gouvernement
à **KINSHASA/GOMBE**
- Monsieur le Ministre des Mines ;
- Aux membres du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC;
- Madame le Coordonnateur National a.i de l'ITIE-RDC

(Tous) à **KINSHASA/GOMBE**

✓ **A Monsieur le Directeur Général
de LOMAMI Ressources
en République Démocratique du Congo**

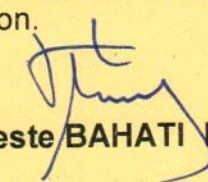
Concerne : **Déclaration à l'ITIE-RDC, mise en demeure****Monsieur le Directeur Général,**

Je vous rappelle que votre entreprise a été retenue dans le Périmètre ITIE 2016 et qu'à ce titre, elle doit déclarer tous les paiements qu'elle a effectués à l'Etat au cours de l'exercice 2016 ainsi que d'autres informations requises par la Norme ITIE.

Je constate avec regret qu'à ce jour votre entreprise résiste à déclarer, ce qui contribue dans une certaine mesure à saper les efforts entrepris par le Gouvernement de la République pour mettre en œuvre l'ITIE et, plus grave, compromet la validation de la République Démocratique du Congo qui doit démarrer le 1^{er} juillet 2018.

Je vous enjoins donc de déclarer à l'ITIE dès réception de la présente et ce jusqu'au plus tard le 25 mai 2018. En effet, le défaut de déclarer à l'ITIE obligera les organes du Gouvernement à enclencher les procédures qui conduisent notamment à des sanctions prévues par l'article 311 quater du Code Minier récemment promulgué.

Veuillez agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'assurance de ma parfaite considération.


Modeste BAHATI LUKWEDO



Ministère du Plan

Le Ministre d'Etat

N° 1005.../CAB/MINET/PLAN/MBL/ITIE/kcd/2018

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(Avec l'assurance de ma très haute considération)
Hôtel du Gouvernement
à **KINSHASA/GOMBE**
- Monsieur le Ministre des Mines ;
- Aux membres du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC ;
- Madame le Coordonnateur National a.i de l'ITIE-RDC

(Tous) à **KINSHASA/GOMBE**

✓ A Monsieur le Directeur Général
de CIMCO
en **République Démocratique du Congo**

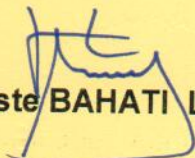
Concerne : **Déclaration à l'ITIE-RDC, mise en demeure****Monsieur le Directeur Général,**

Je vous rappelle que votre entreprise a été retenue dans le Périmètre ITIE 2016 et qu'à ce titre, elle doit déclarer tous les paiements qu'elle a effectués à l'Etat au cours de l'exercice 2016 ainsi que d'autres informations requises par la Norme ITIE.

Je constate avec regret qu'à ce jour votre entreprise résiste à déclarer, ce qui contribue dans une certaine mesure à saper les efforts entrepris par le Gouvernement de la République pour mettre en œuvre l'ITIE et, plus grave, compromet la validation de la République Démocratique du Congo qui doit démarrer le 1^{er} juillet 2018.

Je vous enjoins donc de déclarer à l'ITIE dès réception de la présente et ce jusqu'au plus tard le 25 mai 2018. En effet, le défaut de déclarer à l'ITIE obligera les organes du Gouvernement à enclencher les procédures qui conduisent notamment à des sanctions prévues par l'article 311 quater du Code Minier récemment promulgué.

Veuillez agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'assurance de ma parfaite considération.


Modeste BAHATI LUKWEBO



Ministère du Plan

N° 099.../CAB/MINET/PLAN/MBL/ITIE/kcd/2018

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(Avec l'assurance de ma très haute considération)
Hôtel du Gouvernement
à **KINSHASA/GOMBE**
- Monsieur le Ministre des Mines ;
- Aux membres du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC;
- Madame le Coordonnateur National a.i de l'ITIE-RDC

(Tous) à **KINSHASA/GOMBE**

✓ A Monsieur le Directeur Général
de MUYA Ressources
en République Démocratique du Congo

Concerne : Déclaration à l'ITIE-RDC, mise en demeure

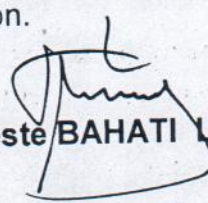
Monsieur le Directeur Général,

Je vous rappelle que votre entreprise a été retenue dans le Périmètre ITIE 2016 et qu'à ce titre, elle doit déclarer tous les paiements qu'elle a effectués à l'Etat au cours de l'exercice 2016 ainsi que d'autres informations requises par la Norme ITIE.

Je constate avec regret qu'à ce jour votre entreprise résiste à déclarer, ce qui contribue dans une certaine mesure à saper les efforts entrepris par le Gouvernement de la République pour mettre en œuvre l'ITIE et, plus grave, compromet la validation de la République Démocratique du Congo qui doit démarrer le 1^{er} juillet 2018.

Je vous enjoins donc de déclarer à l'ITIE dès réception de la présente et ce jusqu'au plus tard le 25 mai 2018. En effet, le défaut de déclarer à l'ITIE obligera les organes du Gouvernement à enclencher les procédures qui conduisent notamment à des sanctions prévues par l'article 311 quater du Code Minier récemment promulgué.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma parfaite considération.


Modeste BAHATI LUKWEBO



Ministère du Plan

Le Ministre d'Etat



N°1003.../CAB/MINET/PLAN/MBL/ITIE/kcd/2018

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(Avec l'assurance de ma très haute considération)
Hôtel du Gouvernement
à **KINSHASA/GOMBE**
- Monsieur le Ministre des Mines ;
- Aux membres du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC;
- Madame le Coordonnateur National a.i de l'ITIE-RDC

(Tous) à **KINSHASA/GOMBE**

✓ A Monsieur le Directeur Général
de la MIZAKO
en République Démocratique du Congo

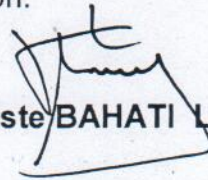
Concerne : **Déclaration à l'ITIE-RDC, mise en demeure****Monsieur le Directeur Général,**

Je vous rappelle que votre entreprise a été retenue dans le Périmètre ITIE 2016 et qu'à ce titre, elle doit déclarer tous les paiements qu'elle a effectués à l'Etat au cours de l'exercice 2016 ainsi que d'autres informations requises par la Norme ITIE.

Je constate avec regret qu'à ce jour votre entreprise résiste à déclarer, ce qui contribue dans une certaine mesure à saper les efforts entrepris par le Gouvernement de la République pour mettre en œuvre l'ITIE et, plus grave, compromet la validation de la République Démocratique du Congo qui doit démarrer le 1^{er} juillet 2018.

Je vous enjoins donc de déclarer à l'ITIE dès réception de la présente et ce jusqu'au plus tard le 25 mai 2018. En effet, le défaut de déclarer à l'ITIE obligera les organes du Gouvernement à enclencher les procédures qui conduisent notamment à des sanctions prévues par l'article 311 quater du Code Minier récemment promulgué.

Veuillez agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'assurance de ma parfaite considération.


Modeste BAHATI LUKWEDO



Ministère du Plan

Le Ministre d'Etat

Reçu
le 24/05/2018

N° 992.../CAB/MINET/PLAN/MBL/ITIE/kcd/2018

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(Avec l'assurance de ma très haute considération)
Hôtel du Gouvernement
à **KINSHASA/GOMBE**
- Monsieur le Ministre des Mines ;
- Aux membres du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC;
- Madame le Coordonnateur National a.i de l'ITIE-RDC

(Tous) à **KINSHASA/GOMBE**

✓ A Monsieur le Directeur Général
de MM MINING
en **République Démocratique du Congo**

Concerne : **Déclaration à l'ITIE-RDC, mise en demeure**

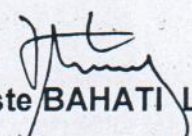
Monsieur le Directeur Général,

Je vous rappelle que votre entreprise a été retenue dans le Périmètre ITIE 2016 et qu'à ce titre, elle doit déclarer tous les paiements qu'elle a effectués à l'Etat au cours de l'exercice 2016 ainsi que d'autres informations requises par la Norme ITIE.

Je constate avec regret qu'à ce jour votre entreprise résiste à déclarer, ce qui contribue dans une certaine mesure à saper les efforts entrepris par le Gouvernement de la République pour mettre en œuvre l'ITIE et, plus grave, compromet la validation de la République Démocratique du Congo qui doit démarrer le 1^{er} juillet 2018.

Je vous enjoins donc de déclarer à l'ITIE dès réception de la présente et ce jusqu'au plus tard le 25 mai 2018. En effet, le défaut de déclarer à l'ITIE obligera les organes du Gouvernement à enclencher les procédures qui conduisent notamment à des sanctions prévues par l'article 311 quater du Code Minier récemment promulgué.

Veuillez agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'assurance de ma parfaite considération.


Modeste BAHATI LUKWEDO



Ministère du Plan

Pour réception
le 27/05/2018

N° 1004/CAB/MINET/PLAN/MBL/ITIE/kcd/2018

Le Ministre d'Etat

SOCOMEX

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(Avec l'assurance de ma très haute considération)
Hôtel du Gouvernement
à **KINSHASA/GOMBE**
- Monsieur le Ministre des Mines ;
- Aux membres du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC;
- Madame le Coordonnateur National a.i de l'ITIE-RDC

(Tous) à **KINSHASA/GOMBE**

✓ A Monsieur le Directeur Général
de **SOCOMEX**
en **République Démocratique du Congo**

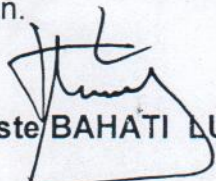
Concerne : **Déclaration à l'ITIE-RDC, mise en demeure****Monsieur le Directeur Général,**

Je vous rappelle que votre entreprise a été retenue dans le Périmètre ITIE 2016 et qu'à ce titre, elle doit déclarer tous les paiements qu'elle a effectués à l'Etat au cours de l'exercice 2016 ainsi que d'autres informations requises par la Norme ITIE.

Je constate avec regret qu'à ce jour votre entreprise résiste à déclarer, ce qui contribue dans une certaine mesure à saper les efforts entrepris par le Gouvernement de la République pour mettre en œuvre l'ITIE et, plus grave, compromet la validation de la République Démocratique du Congo qui doit démarrer le 1^{er} juillet 2018.

Je vous enjoins donc de déclarer à l'ITIE dès réception de la présente et ce jusqu'au plus tard le 25 mai 2018. En effet, le défaut de déclarer à l'ITIE obligera les organes du Gouvernement à enclencher les procédures qui conduisent notamment à des sanctions prévues par l'article 311 quater du Code Minier récemment promulgué.

Veuillez agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'assurance de ma parfaite considération.


Modeste BAHATI LUKWEDO



Ministère du Plan

Le Ministre d'Etat

Pour le recepit - LONCOR
M. PATRICE le 24/05/2018

N° 1002/CAB/MINET/PLAN/MBL/ITIE/kcd/2018

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(Avec l'assurance de ma très haute considération)
Hôtel du Gouvernement
à **KINSHASA/GOMBE**
- Monsieur le Ministre des Mines ;
- Aux membres du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC ;
- Madame le Coordonnateur National a.i de l'ITIE-RDC

(Tous) à **KINSHASA/GOMBE**

✓ A Monsieur le Directeur Général
de LONCOR Ressources
en **République Démocratique du Congo**

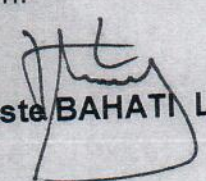
Concerne : **Déclaration à l'ITIE-RDC, mise en demeure****Monsieur le Directeur Général,**

Je vous rappelle que votre entreprise a été retenue dans le Périmètre ITIE 2016 et qu'à ce titre, elle doit déclarer tous les paiements qu'elle a effectués à l'Etat au cours de l'exercice 2016 ainsi que d'autres informations requises par la Norme ITIE.

Je constate avec regret qu'à ce jour votre entreprise résiste à déclarer, ce qui contribue dans une certaine mesure à saper les efforts entrepris par le Gouvernement de la République pour mettre en œuvre l'ITIE et, plus grave, compromet la validation de la République Démocratique du Congo qui doit démarrer le 1^{er} juillet 2018.

Je vous enjoins donc de déclarer à l'ITIE dès réception de la présente et ce jusqu'au plus tard le 25 mai 2018. En effet, le défaut de déclarer à l'ITIE obligera les organes du Gouvernement à enclencher les procédures qui conduisent notamment à des sanctions prévues par l'article 311 quater du Code Minier récemment promulgué.

Veuillez agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'assurance de ma parfaite considération.


Modeste BAHATI LUKWEBO



Ministère du Plan

Kinshasa, le 23 MAI 2018

N° 992.../CAB/MINET/PLAN/MBL/ITIE/kcd/2018

Le Ministre d'Etat

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(Avec l'assurance de ma très haute considération)
Hôtel du Gouvernement
à **KINSHASA/GOMBE**
- Monsieur le Ministre des Hydrocarbures ;
- Aux membres du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC ;
- Madame le Coordonnateur a.i de l'ITIE-RDC

(Tous) à **KINSHASA/GOMBE**

✓ A Monsieur le Responsable
de ENERGULF
à **KINSHASA/GOMBE**

Concerne : **Déclaration à l'ITIE-RDC, mise en demeure**

Monsieur le Responsable,

Je vous rappelle que votre entreprise a été retenue dans le Périmètre ITIE 2016 et qu'à ce titre, elle doit déclarer tous les paiements qu'elle a effectués à l'Etat au cours de l'exercice 2016 ainsi que d'autres informations requises par la Norme ITIE.

Je constate avec regret qu'à ce jour votre entreprise résiste à déclarer, ce qui contribue dans une certaine mesure à saper les efforts entrepris par le Gouvernement de la République pour mettre en œuvre l'ITIE et, plus grave, compromet la validation de la République Démocratique du Congo qui doit démarrer le 1^{er} juillet 2018.

Je vous enjoins donc de déclarer à l'ITIE dès réception de la présente et ce jusqu'au plus tard le 25 mai 2018. En effet, le défaut de déclarer à l'ITIE obligera les organes du Gouvernement à enclencher les procédures qui conduisent notamment à des sanctions prévues par l'article 311 quater du Code Minier récemment promulgué.

Veuillez agréer, **Monsieur le Responsable**,
l'assurance de ma parfaite considération.


Modeste BAHATI LUKWEBO



Ministère du Plan

Le Ministre d'Etat



N° 999.../CAB/MINET/PLAN/MBL/ITIE/kcd/2018

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(Avec l'assurance de ma très haute considération)
Hôtel du Gouvernement
à **KINSHASA/GOMBE**
- Monsieur le Ministre des Mines ;
- Aux membres du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC;
- ✓ Madame le Coordonnateur National a.i de l'ITIE-RDC

(Tous) à **KINSHASA/GOMBE**

A Monsieur le Directeur Général
de MUYA Ressources
en **République Démocratique du Congo**

Concerne : **Déclaration à l'ITIE-RDC, mise en demeure****Monsieur le Directeur Général,**

Je vous rappelle que votre entreprise a été retenue dans le Périmètre ITIE 2016 et qu'à ce titre, elle doit déclarer tous les paiements qu'elle a effectués à l'Etat au cours de l'exercice 2016 ainsi que d'autres informations requises par la Norme ITIE.

Je constate avec regret qu'à ce jour votre entreprise résiste à déclarer, ce qui contribue dans une certaine mesure à saper les efforts entrepris par le Gouvernement de la République pour mettre en œuvre l'ITIE et, plus grave, compromet la validation de la République Démocratique du Congo qui doit démarrer le 1^{er} juillet 2018.

Je vous enjoins donc de déclarer à l'ITIE dès réception de la présente et ce jusqu'au plus tard le 25 mai 2018. En effet, le défaut de déclarer à l'ITIE obligera les organes du Gouvernement à enclencher les procédures qui conduisent notamment à des sanctions prévues par l'article 311 quater du Code Minier récemment promulgué.

Veuillez agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'assurance de ma parfaite considération.


Modeste BAHATI LUKWEDO



Ministère du Plan

Le Ministre d'Etat

République Démocratique du Congo



N° 11009.../CAB/MINET/PLAN/MBL/ITIE/kcd/2018

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(Avec l'assurance de ma très haute considération)
Hôtel du Gouvernement
à **KINSHASA/GOMBE**
- Son Excellence Monsieur le Vice-Ministre des Finances ;
- Aux membres du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC ;
- ✓ Madame le Coordonnateur a.i de l'ITIE-RDC

(Tous) à **KINSHASA/GOMBE**

A Monsieur le Ministre des Finances
à **KINSHASA/GOMBE**

Concerne : Déclaration à l'ITIE-RDC, mise en demeure**Monsieur le Ministre,**

Consécutivement au rapport sur l'état d'avancement de l'élaboration du Rapport ITIE-RDC 2016 présenté par le Secrétariat Technique à la dernière réunion du Comité Exécutif tenue le 09 mai dernier, je constate avec regret qu'à ce jour vos services n'ont pas encore déclaré à l'ITIE les rétrocessions sur la redevance minière intervenues en 2016 et en 2017 au profit des Provinces.

Aussi, je vous prie d'instruire vos services habilités à déclarer à l'ITIE de s'acquitter de cette obligation au plus tard le 25 mai 2018.

Veillez agréer, **Monsieur le Ministre,** l'assurance de ma parfaite considération.


Modeste BAHATI LUKWEBO*Vu Coordonnateur
& classé*



Ministère du Plan

Le Ministre d'Etat



N° 999 /CAB/MINET/PLAN/MBL/ITIE/kcd/2018

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(Avec l'assurance de ma très haute considération)
Hôtel du Gouvernement
à **KINSHASA/GOMBE**
- Aux membres du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC ;
- ✓ Madame le Coordonnateur a.i de l'ITIE-RDC

(Tous) à **KINSHASA/GOMBE**

A Monsieur le Ministre des Mines
à **KINSHASA/GOMBE**

Concerne : **Déclaration à l'ITIE-RDC, mise en demeure**

Monsieur le Ministre,

Consécutivement au rapport sur l'état d'avancement de l'élaboration du Rapport ITIE-RDC 2016 présenté par le Secrétariat Technique à la dernière réunion du Comité Exécutif tenue le 09 mai dernier, je constate avec regret qu'à ce jour certaines entreprises de votre secteur résistent à déclarer ; ce qui contribue dans une certaine mesure à saper les efforts entrepris par le Gouvernement de la République pour mettre en œuvre l'ITIE et, plus grave, compromet la validation de la République Démocratique du Congo qui doit démarrer le 1^{er} juillet 2018.

Aussi, je vous transmets en annexe la liste des Entreprises concernées pour action et transmission de leurs déclarations au plus tard le 25 mai 2018.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma parfaite considération.

Modeste BAHATI LUKWEO

Vu Cordat
A Clavier
Le 24/05/18